

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-09

MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION DE COMPETENCE DANS LE DOMAINE DES AIDES A LA PIERRE Programmation 2006

Par délibérations successives de son assemblée, les 24 mars et 15 novembre 2005, le Conseil Général a décidé d'exercer la délégation de l'aide à la pierre, en application de la loi du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales.

Notre Assemblée, par délibération du 16 février dernier, a également, en conséquence, adopté le cadre conventionnel dans lequel s'exerce désormais cette délégation :

- convention conclue avec l'Etat pour une durée de six ans,
- mise à disposition des services de la Direction Départementale de l'Équipement,
- convention avec l'ANAH pour le parc privé.

Aux termes de cette même délibération, notre Assemblée a :

- approuvé la programmation 2006,
- pris acte des crédits de l'Etat affectés au Conseil Général soit, pour le parc public, 650 310 €

Il convient aujourd'hui, conformément à la procédure adoptée, de soumettre à la Commission Permanente les opérations de la programmation 2006 qui, après instruction des dossiers correspondants, peuvent être mis en œuvre (liste jointe). Ces opérations, qui ont reçu l'avis favorable de la Commission Habitat du 13 courant, représentent un engagement de crédits à hauteur de 641 739,55 € soit 98,68 % de l'enveloppe affectée.

Il est proposé à la Commission Permanente d'entériner les conditions de mise en œuvre de la programmation 2006 par l'approbation des opérations correspondantes.

Opérations soumises à la Commission Permanente

Opérateurs	Communes	Opérations	PLUS		PLAI		Total LGTS	Réf. PROGOS	Subventions allouées
			Neuf	AA	Neuf	AA			
OPDHLM	Valence d'Agen	22, rue des fossés	6				6	LOG 000078	13 200,00 €
OPDHLM	Valence d'Agen	22, rue des fossés		3			3	LOG 000077	6 600,00 €
OPDHLM	Moissac	Ancienne gendarmerie		44			44	LOG 000085	96 800,00 €
OPDHLM	Castelsarrasin	4, impasse Marie Curie				1	1	LOG 000086	10 000,00 €
OPDHLM	Castelsarrasin	56, avenue Maréchal Leclerc				2	2	LOG 000084	20 000,00 €
OPDHLM	Septfonds	Rue de Strasbourg	11				11		32 808,38 €
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			17	47	0	3	67		179 408,38 €
ERILIA	Saint Etienne de Tulmont	Chemin de Reys	24		3		27	LOG 000076	82 800,00 €
LES CHALETS	Malause		36				36		79 200,00 €
PROMOLOGIS	Moissac	Rue Demazel	11				11	LOG 000075	20 587,75 €
PROMOLOGIS	Moissac	Rue Demazel		2			2	LOG 000074	4 400,00 €
PROMOLOGIS	Caussade	St Cirq	25				25	LOG 000079	55 000,00 €
PROMOLOGIS	Saint Etienne de Tulmont	La Bournaguèse	37				37	LOG 000073	81 400,00 €
PROMOLOGIS	Castelsarrasin	Cité Bouzac				3	3		38 123,42 €

PROMOLOGIS	Lafrançaise	Rue Louis Pernon				1	1		10 000,00 €
ARCADE	Saint Porquier	Chemin des Barthes	28		3		31		90 820,00 €
TOTAL ORGANISMES PRIVES			161	2	6	4	173		462 331,17 €
TOTAUX			178	49	6	7	240		641 739,55 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 novembre 2006

CP 06/11-09

**MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION DE COMPETENCE DANS
LE DOMAINE DES AIDES A LA PIERRE
Programmation 2006**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations de l'Assemblée des 24 mars et 15 novembre 2005, décidant d'exercer la délégation de l'aide à la pierre en application de la loi du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales,

Vu la délibération de l'Assemblée du 16 février 2006 adoptant le cadre conventionnel dans lequel s'exerce cette délégation et approuvant la programmation 2006,

Vu l'avis de la commission Habitat réunie le 13 novembre 2006,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Entérine les conditions de mise en oeuvre de la programmation 2006 et approuve à cet effet les opérations présentées en annexe, qui représentent un engagement de crédits à hauteur de 641 739,55 € soit 98,68 % de l'enveloppe affectée.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Opérations approuvées par la Commission Permanente

Opérateurs	Communes	Opérations	PLUS		PLAI		Total LGTS	Réf. PROGOS	Subventions allouées
			Neuf	AA	Neuf	AA			
OPDHLM	Valence d' Agen	22, rue des fossés	6				6	LOG 000078	13 200,00 €
OPDHLM	Valence d' Agen	22, rue des fossés		3			3	LOG 000077	6 600,00 €
OPDHLM	Moissac	Ancienne gendarmerie		44			44	LOG 000085	96 800,00 €
OPDHLM	Castelsarrasin	4,impasse Marie Curie				1	1	LOG 000086	10 000,00 €
OPDHLM	Castelsarrasin	56, avenue Maréchal Leclerc				2	2	LOG 000084	20 000,00 €
OPDHLM	Septfonds	Rue de Strasbourg	11				11		32 808,38 €
TOTAL ORGANISMES PUBLICS			17	47	0	3	67		179 408,38 €
ERILIA	Saint Etienne de Tulmont	Chemin de Reys	24		3		27	LOG 000076	82 800,00 €
LES CHALETS	Malause		36				36		79 200,00 €
PROMOLOGIS	Moissac	Rue Demazel	11				11	LOG 000075	20 587,75 €
PROMOLOGIS	Moissac	Rue Demazel		2			2	LOG 000074	4 400,00 €
PROMOLOGIS	Caussade	St Cirq	25				25	LOG 000079	55 000,00 €
PROMOLOGIS	Saint Etienne de Tulmont	La Bournaguèse	37				37	LOG 000073	81 400,00 €
PROMOLOGIS	Castelsarrasin	Cité Bouzac				3	3		38 123,42 €
PROMOLOGIS	Lafrançaise	Rue Louis Pernon				1	1		10 000,00 €

ARCADE	Saint Porquier	Chemin des Barthes	28		3		31		90 820,00 €
TOTAL ORGANISMES PRIVES			161	2	6	4	173		462 331,17 €
TOTAUX			178	49	6	7	240		641 739,55 €